



Délibération de l'assemblée générale N° 03 du 30 mai 2017

Portant désignation des présidents des organes consultatifs placés auprès du directeur du GIP

**L'Assemblée Générale,**

**Vu** la convention constitutive du GIP PROM, modifiée, et notamment ses articles 25 et 26,

**Vu** l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé N°2017-02 du 2 janvier 2017 portant nomination de M. Guy-Albert RUFIN-DUHAMEL en qualité de directeur du GIP PROM,

**Vu** la procédure de consultation par correspondance lancée le 9 mai 2017 ,

**Vu** le procès-verbal de clôture de la procédure de consultation en date du 16 mai 2017,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Dr HELENON Pierre, membre du conseil départemental de l'ordre des médecins de la Martinique, est nommé président-rapporteur des organes consultatifs placés auprès du directeur du GIP PROM.

**Article 2 :** Sont nommés présidents des organes consultatifs placés auprès du directeur du groupement d'intérêt public plateforme régionale d'oncologie de Martinique :

- Comité d'Ethique : Dr HELENON Pierre
- Conseil médical et scientifique : Dr ESCARMANT Patrick
- Comité Social : Mme SCHAEFER Jocelyne
- Commission budgétaire : Mme VERONIQUE-BAUDIN Jacqueline

**Article 2 :** Le mandat des présidents entrera en vigueur à compter du ..... pour une durée de 3 ans.

Le président du Groupement d'Intérêt Public  
Plateforme Régionale d'Oncologie de Martinique

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du juge administratif, particulièrement en premier ressort devant le Tribunal Administratif de Fort-de-France, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur effective.

Groupement d'intérêt public – plateforme régionale d'oncologie de Martinique  
Siège social :

Hôpital Clarac, CHU de Martinique, Boulevard Pasteur 97200 FORT DE FRANCE  
Tel : 0596 71 12 11 Fax : 0596 75 39 85 Site internet : [www.cancer-martinique.fr](http://www.cancer-martinique.fr)



Patrick HOUSSEL